

Entreprises utilisatrices et entreprises extérieures

Ref. **SEC R1 03-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Savoir rédiger un plan de prévention et coordonner les actions de sécurité entre les entreprises, réaliser de réels plans de prévention opérationnels et efficaces.

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire

Personnes concernées :

Toute personne amenée à coordonner la prévention d'entreprises extérieures: plan de prévention, protocole chargement/déchargement

Objectifs :

Comprendre le contexte et les enjeux de la prévention pour les interventions d'entreprises extérieures
Savoir établir un plan de prévention ou un protocole de sécurité pertinent

Programme :

Enjeux et responsabilités
Réglementations applicables
Étapes de la gestion des entreprises extérieures de l'émission du besoin à la fin de l'opération
Acteurs de la prévention
Évaluation des risques et coordination de la coactivité
Documentation obligatoire: Plan de prévention, protocole chargement et déchargement, ...
Cas pratique: exercices ou mise en situation

Démarche pédagogique :

Mise en pratique des enseignements théoriques tout au long de la formation pour savoir rédiger un plan de prévention.
Participants : maximum 12
La formation est animée par un formateur :
-disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
-justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Évaluation et validation :

Évaluation continue des stagiaires et délivrance d'une attestation de formation